

L'église d'Eculleville dans un contexte international

John McCormack, Gérard Barbanchon (1) et Pierre-Yves Jolivet (2)

La petite église Saint-Martin dans le village d'Eculleville, à l'ouest de Cherbourg, semble de l'extérieur assez quelconque. Mais à l'intérieur, en plus d'un magnifique albâtre encastré dans le mur nord de la nef, et d'un double lavabo d'autel du XIII^e siècle dans le chœur, elle possède un couvrement très inhabituel. Son élancement pointu n'a aucune des délicates nervures de l'art gothique rencontrées en Ile de France, mais s'élève sans différenciation depuis les murs latéraux et possède seulement un arc doubleau massif à peu près au milieu de sa longueur, reposant sur des corbeaux double-convexes et ressemblant à des contreforts suspendus.

Pourquoi cette église est-elle si différente de celles des paroisses environnantes, et à quoi, si cela existe, l'apparente-t-elle ? Est-elle apparue, *sui generis*, comme l'essai d'un génie médiéval local ? Et comment la dater ? Assurément, lorsque j'ai effectué les recherches pour la rédaction d'un livre sur les constructions religieuses des îles anglo-normandes¹, je n'ai rien trouvé de semblable dans le diocèse qui nous occupe. Il y a peut-être d'autres exemples dans des églises de villages du Cotentin que je n'ai pas visités, mais la plus proche géographiquement des voûtes de ce type que j'ai pu trouver se situe en Avranchin, dans certaines parties de l'église de Pontorson.

Cependant, si on élargit les recherches au reste de la France, il apparaît que ce modèle de voûte est loin d'être unique. On le trouve à travers toute la Provence et dans une moindre mesure à l'ouest et au nord-ouest de la Gascogne, ainsi qu'en Saintonge. Mais la seule région où elle se rencontre dans presque toutes les constructions religieuses correspond aux bailliages de Jersey et de Guernesey. Ici certaines parties au moins de chaque église paroissiale sont, ou étaient, couvertes de cette manière ; cela est en particulier visible dans la grande chapelle de Rozel à Jersey, dans la petite chapelle Sainte Appoline à Guernesey, dans la chapelle du château de Mont-Orgueil et même dans les prieurés des Erehous et de Lihou. Une telle concentration appelle une explication, spécialement si on considère que, jusqu'en 1568, les îles anglo-normandes étaient officiellement dans le diocèse de Coutances.

A Eculleville, il est certain que le mur sud de l'église est sans aucun doute extrêmement ancien ; construit de petites pierres collectées localement, il est probablement antérieur au lavabo d'autel du XIII^e siècle qui est le seul élément en place datable selon des critères stylistiques. La voûte par contraste, semble être beaucoup mieux construite. Le même phénomène se rencontre dans beaucoup de chapelles des îles anglo-normandes, où, de plus, l'espacement des contreforts extérieurs ne coïncide pas avec celui des arcs doubleaux intérieurs, suggérant fortement plusieurs phases de construction distinctes, une hypothèse d'ailleurs confirmée dans l'église du Vale, à Guernesey, où la forme d'un ancien gable de couvrement en bois est encore facilement visible sous la voûte en pierre de la nef. De même, durant des travaux récents sur la chapelle d'Herm, on a découvert qu'un couvrement de bois a précédé l'actuelle voûte. Au Vale, les murs de la nef datent de la fin du XII^e siècle, l'addition d'une voûte en pierre ne peut donc pas être antérieure à 1200. De fait, lorsqu'il est possible pour d'autres églises de proposer une datation stylistique, ce type de voûte semble généralement appartenir au XIII^e siècle.

On a suggéré que la prédominance de ce type de couvrement dans les îles anglo-normandes résultait

¹ *Channel Island Churches*, Phillimore's, Chichester, 1986

d'une démarche concertée, et apportait une réponse aux ravages des raids français du XIII^e siècle. Le seul raid où des dégâts considérables sont recensés fut cependant celui de 1294, et les réparations entreprises peu de temps après à l'église de la ville de Saint-Peter-Port et à Saint-Samson peuvent encore être identifiées. Assurément ces réparations ont bien consisté en l'insertion d'une voûte en pierre. Mais à peine 15 ans plus tard, au début de la guerre de Cent ans, à une époque où les îles étaient bien en première ligne, on ajoutait à Saint-Samson une aile sud avec une couverture en bois et la nef de Grouville à Jersey, bien qu'elle soit la paroisse la plus proche de France, n'a jamais été dotée d'une voûte en pierre. Ainsi, il est peu probable que l'adoption de ce type de voutement, qu'il soit d'origine ou qu'il ait été édifié en remplacement d'un couverture en bois plus ancien, résulte d'une démarche concertée déterminée par les événements militaires.

La datation de ce type de voûtes à Guernesey et à Jersey suggère plutôt que son apparition soit une conséquence de la division politique entre les îles et le reste du diocèse de Coutances, suite à l'annexion française de 1204. Aux Ecrehous, bien qu'il y ait un document de 1203 consignant la fondation d'un prieuré rendant deux moines responsables de la garde d'un feu de balisage, des fouilles entreprises par Warwick Rodwell il y a 20 ans ont révélé plusieurs phases de constructions anciennes sous les ruines encore en place. Il n'y a donc aucune certitude que l'église du prieuré ait réellement été reconstruite cette année-là, ni même en vérité que des moines aient été envoyés par l'abbaye du Val-Richer avant qu'un certain degré de normalité ait été atteint, aux environs de 1217.

Une très probable candidate à la première apparition de voûte en pierre massive dans les îles est la chapelle de Sainte-Marie de Rozel Manor à Jersey, un édifice attribuable de façon presque certaine à Drogo de Barentin, un chevalier chargé par Henry III d'Angleterre de la sécurité des îles et certainement de sa propre sécurité quand, en 1243, il reçut l'ordre de rejoindre le navire du roi venant de Bordeaux, au large des côtes de Bretagne, et de l'escorter avec des galères ou d'autres bons vaisseaux, entièrement armés et équipés, jusqu'à bon port en Angleterre. Drogo fut 3 fois gouverneur des îles, sa première nomination allant de 1235 à 1239. En 1240, les terres qu'il avait possédées antérieurement lui furent rendues, et la même année il devint à nouveau gouverneur, cette fois jusqu'en 1252. En 1246 il reçut à nouveau des terres à Rozel, très probablement en plus de celles qu'il possédait déjà, et on peut ainsi penser que le manoir et la chapelle étaient déjà tous deux construits. Les liens de Drogo avec la Gascogne, où il avait été au service du roi, furent encore renforcés quand il devint sénéchal pour la première des trois fois dans cette importante fonction. Il était aussi en Provence en janvier 1257, prit une part éminente dans la « guerre des barons » deux ans plus tard et resta au service du roi jusqu'à sa mort vers 1265.

La chapelle de Rozel présente des contreforts et des arcs doubleaux alignés entre eux et clairement conçus ensemble, ainsi, dans ce cas, peut-on être certain que la voûte faisait partie du plan d'origine daté de c. 1240. L'aspect du portail ouest, d'un style roman très tardif, bien que grandement restauré au XIX^e siècle, apporte une autre indication conduisant à penser que son architecte était formé aux traditions conservatrices du sud de la France. Que la chapelle de Rozel ait été à l'origine de l'introduction de cette voûte dans notre région ne peut être prouvé, mais le fait que Drogo de Barentin, avec ses nombreux liens dans les territoires anglais de Gascogne et des environs, en fut certainement le commanditaire confirme que les maçons employés à cette construction devaient bien venir de cette partie de la France. Cela apparaît compréhensible à cette époque où les rivalités politiques entre l'Angleterre et les Capétiens rendaient difficile la venue d'artisans issus des régions limitrophes du diocèse de Coutances.

On peut se demander pourquoi les voûtes du sud de la France étaient si différentes de celles du nord

et ici la réponse est encore plus mystérieuse : comme on peut le montrer à partir du grand ouvrage « *les monuments des Croisés dans le royaume de Jérusalem* », publié à Paris par Camille Enlart en 1925, la forme en a été introduite au XII^e siècle dans la construction des églises du Levant par les croisés, dont la plupart étaient français. Ces voûtes étaient déjà omniprésentes dans toute la région du Caucase, comme on peut le voir dans les premières églises chrétiennes d'Arménie et de Géorgie, vérifications récemment effectuées par l'auteur de ces lignes. C'était en effet précisément la forme habituelle des toitures romaines, mais dotées d'un profil en pointe, et les croisés français les ont ramenés au pays. On les retrouve dans d'innombrables églises en Provence, par exemple à Saint Trophime d'Arles.

Mais il y a une autre explication, car la voûte d'Eculleville n'est pas exactement comme celles de la plupart des églises du Caucase ou à Arles, ou à Rozel ou encore au Vale de Guernesey. Dans ces édifices, les arcs-doubleaux caractéristiques sont formés de tronçons verticaux, comme de larges pilastres, montant du sol jusqu'aux impostes, d'où la voûte prend son essor pour se prolonger jusqu'au sommet du couverture. Eculleville n'en possède qu'en partie haute, partant des corbeaux placés à la retombée de la voûte. Les tronçons inférieurs ont-ils été enlevés ? Non. Car dans les îles anglo-normandes comme dans le sud-ouest du Pembrokeshire, au pays de Galles, où il y a un groupe semblable d'églises avec des voûtes en pierre, les arcs doubleaux subirent une évolution considérable durant les 3 siècles suivant 1240, alors qu'ils avaient été employés comme des contreforts intérieurs dans les premières constructions. Ils sont vite devenus simplement des éléments esthétiques, utilisés pour créer une accentuation visuelle ou apporter une partition dans la perspective de l'édifice. Ainsi, à l'époque où la voûte a été ajoutée à la nef de l'église du Vale, seulement deux arcs doubleaux ont été utilisés à l'intérieur, bien qu'il y ait trois contreforts externes. Ailleurs, un simple arc doubleau dans un chœur peut ou non se trouver directement opposé à un contrefort externe. Puis, vers 1300, lorsque des réparations sont entreprises à Saint-Peter-Port et à Saint-Samson, seule la partie supérieure des arcs doubleaux est édifiée dans la nef car les ouvertures préexistantes des anciens bas-côtés ne correspondaient pas à la largeur de ces étranges arches nouvellement insérées, semblables à ceux entourant les places de marché central des villes fortes de Gascogne et du Périgord, en pointe, mais avec des impostes extrêmement basses. Cent ans plus tard encore, on a aussi conservé uniquement la partie supérieure d'un arc doubleau dans les bas-côtés ou les chapelles annexes ajoutés aux églises du Forest et de Saint-Andrew à Guernesey, exactement comme à Eculleville.

En ayant tout cela en tête, il semble probable que l'exemple d'Eculleville constitue un unique poste avancé, importé en quelque sorte de Provence, mais qu'il soit un ouvrage réalisé sous une surveillance anglaise ou anglo-normande, durant la guerre de Cent ans. Je dois laisser aux chercheurs français le soin de décider à laquelle des deux principales phases d'occupation cela appartient le plus probablement mais peut-être que l'on pourrait penser à la période située entre 1418 et 1450, en considérant que les exemples du Forest et de Saint Andrew appartiennent aussi à la même époque. Tout cela n'est bien sûr que le début de la compréhension de ce qui s'est passé ici. Il est encore nécessaire de découvrir exactement pourquoi et comment l'ouvrage a été réalisé de cette manière, à cette époque, spécialement en sachant que les maçonneries placées en soutien de la voûte ne montrent aucun signe d'incendie qui aurait endommagé un couverture en bois antérieur. Peut-être est-ce seulement son état de délabrement qui aura provoqué le remplacement de la structure en bois par une structure en pierre, à l'initiative d'un mécène actuellement inconnu.

- (1) Traduction, membre du GRAC
- (2) Saisie, membre du GRAC